

PREMIER MINISTRE

Le Chef de Cabinet

Paris, le 30 JAN. 2015

Références à rappeler :
CAB IV/2 - EN
R031558.01.1

Monsieur le Secrétaire Général,

Par courrier du 8 janvier 2015, vous avez fait part au Premier ministre de vos réflexions relatives aux perspectives d'évolution du secteur autoroutier.

Je vous remercie pour cette contribution utile aux réflexions en cours sur le devenir des concessions autoroutières, notamment pour ce qui concerne le volet social de ce dossier.

J'ai transmis votre correspondance à Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et à Monsieur Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche, afin qu'ils en prescrivent un examen approfondi et vous tiennent directement informé de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Premier ministre



Sébastien GROS
Chef de Cabinet

Monsieur Michel HUGUES
Secrétaire Général du Syndicat
Autoroutes et Ouvrages Routiers
URI CFDT
Maison des syndicats
474, allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER